

philanthropie que Louis-Philippe, alors duc de Chartres, avait manifestés dans une visite faite avec sa sœur à ce lugubre établissement. Tant il est vrai que nous sommes portés à considérer d'un autre œil les offenses commises contre nous et les nôtres, et celles qui s'adressent à des étrangers ou à des indifférents.

Les qualités privées de Louis-Philippe, développées par les rudes leçons de l'adversité, répandirent sur son existence un légitime éclat, et constituèrent, si l'on peut le dire, la raison morale de son élévation. Il était bon frère, père tendre, époux fidèle, maître indulgent. Mais ses qualités de famille n'étaient point à l'épreuve de cet intérêt dynastique qui, devenu roi, domina tous les sentiments, toutes les actions de sa vie. En dépit des raisons d'État ou des nécessités constitutionnelles, l'ingratitude de ce prince à l'égard de Charles X et sa conduite envers la captive de Blaye marqueront sa mémoire d'une tache ineffaçable, et la postérité ne l'absoudra pas d'avoir maintenu son usurpation par un acte de basse persécution. L'intrépide mère du duc de Bordeaux venant revendiquer les armes à la main l'héritage de son fils, avait droit d'être combattue autrement que comme une faible femme. De même que la vieillesse, l'héroïsme n'a point de sexe, et c'est avilir sa propre victoire que de conspirer à l'abaissement des vaincus.

L'histoire réduira à leur véritable valeur les imputations d'avarice et de parcimonie que l'injustice contemporaine s'est plue à accumuler sur Louis-Philippe. La bienfaisance notoire de la maison d'Orléans, la belle création du Musée de Versailles et de nombreuses restaurations royales répondent à ces inculpations passionnées. Mais elle lui reprochera sévèrement d'avoir favorisé le développement d'un système de corruption politique auquel la Restauration n'était pas demeuré sans doute étrangère, mais qui, à aucune époque du régi-